

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND
LYON**

Délibération : **01.2016.002**

Transmis en préfecture le :

1^{er} février 2016

Séance du 26 janvier 2016

Compte-rendu affiché le 2 février 2016

Date de convocation
du Conseil Municipal : 20 janvier 2016

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume
COUALLIER

Membres présents à la séance

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET (à partir du point 5), Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT (à partir du point 2), Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY (à partir du point 2), Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Membres absents excusés à la séance

Michel MONNET (jusqu'au point 4), Olivier BROSEAU, Anne-Marie JANAS, Bernadette PIERONI

Pouvoirs :

Michel MONNET à Maryse JOBERT-FIORE (jusqu'au point 4), Olivier BROSEAU à Mohamed GUOUGUENI, Anne-Marie JANAS à Karine GUERIN, Bernadette PIERONI à Yves CRUBELLIER

Membres absents à la séance

François VURPAS

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales précise que « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.* »

Le 5 octobre 2015, la Métropole de Lyon a transmis le rapport annuel 2014, le dernier pour la Communauté urbaine de Lyon.

Ce rapport d'activité se décline en quatre thèmes que sont :

- une Métropole en marche : de la Communauté urbaine à la Métropole de Lyon, 5 décennies d'évolution;
- développer une Métropole Européenne;
- aménager et construire une Métropole tournée vers l'avenir;
- servir au quotidien une Ville durable.

Il est complété du rapport financier.

En conséquence, au vu de ces éléments,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **PRENDRE ACTE** du rapport annuel 2014 du Grand Lyon.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL PREND ACTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND LYON

Chaque année, le Grand Lyon adresse aux communes membres un rapport d'activité accompagné du rapport financier, qui est présenté au Conseil Municipal.

Le 5 octobre dernier, la Métropole a transmis le dernier rapport annuel de la Communauté Urbaine, celui de 2014, qui présente son activité sous quatre grands thèmes.

I/ Une Métropole en marche : de la Communauté urbaine à la Métropole de Lyon, 5 décennies d'évolution

Le rapport présente l'évolution, en cinq ans, de la Communauté urbaine à La Métropole. Le 1^{er} janvier est née avec la Métropole de Lyon une nouvelle collectivité territoriale. Elle est le résultat de la fusion de deux collectivités (la Communauté urbaine et le Département) et le rapprochement de compétences exercées par l'une et l'autre.

L'année 2014 a donc été consacrée à la transition de la Communauté Urbaine à la Métropole. Du côté des élus, une commission a été mise en place. Elle s'est réunie tous les mois pour travailler sur les enjeux de la gouvernance ainsi que sur l'organisation des nouvelles compétences. Du côté des services, il a fallu préparer et assurer la continuité du service public.

Cette innovation institutionnelle a pour enjeux de rendre l'action publique plus efficace, plus lisible et plus cohérente afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens tout en asseyant la place de Lyon comme Ville qui compte dans le paysage national et international.

Le rapport présente aussi quelques événements phares de 2014 de la Communauté urbaine dont notamment :

- la réouverture du Parc du Vallon (La Duchère);
- l'inauguration de la Place des Barolles ;
- la livraison des dernières séquences des rives de Saône ;
- l'ouverture de la passerelle de La Paix ;
- le Festival Lumière ;
- la 16^{ème} édition de la Biennale de la Danse ;
- les 210 000 visiteurs présents lors des Journées Européennes du Patrimoine ;
- les 35 000 participants aux 7^{ème} journées de l'économie (JECO).

Le rapport retrace également les grandes compétences de la Métropole et présente le Compte Administratif : **2 546,23 millions d'euros** dont 60,2% en dépenses de fonctionnement et 39,8% en dépenses d'investissement.

Avec **59 communes** et **1,3 millions d'habitants**, la Métropole de Lyon est la **deuxième agglomération de France**.

II/ Développer une Métropole Européenne

Le rapport présente ensuite les actions menées par la Communauté urbaine autour de 5 axes :

1- Miser sur l'intelligence et l'innovation

Le Grand Lyon soutient les secteurs de pointe et les filières d'excellence qui nourrissent le dynamisme, les emplois et les métiers d'avenir à travers plusieurs actions et événements :

- l'inauguration du Tubà : le tube à expérimentation urbaines, lancé en novembre 2014, avec pour objectif de valoriser les masses de données disponibles qui concernent la vie en Ville ;
- l'organisation des 1^{ères} rencontres de la Métropole intelligente qui avait pour thème : « comment mieux vivre ensemble dans la Ville de demain ? » ;

- la mise en place de 2 nouveaux dispositifs pour favoriser les économies d'énergies : ConsoTab et l'outil Community Management System (CMS) ;
- la Salon POLLUTECH 2014 : de grands groupes, PME, acteurs publics, délégations étrangères, exposants et visiteurs se sont réunis pour parler d'environnement et de développement durable ;
- la mise à disposition de 22 logements pour les chercheurs étrangers accueillis à Lyon à la résidence LIRONDELLE ;
- les « Rendez-vous Carnot » qui permettent aux entreprises de trouver un accompagnement en réponse à leur besoin d'innovation ;
- la 1^{ère} édition de Lyon Start Up avec 100 projets retenus ;
- le projet de modélisation urbaine de GERLAND qui permet de simuler les impacts sur des choix d'aménagements futurs sur le quartier de Gerland et construire un outil d'aide à la décision.

2 - Pôle de compétitivité

Le Grand Lyon compte cinq pôles de compétitivité dans des domaines qui entretiennent une relation d'inventions et de performance :

- **la santé** : *Lyon Biopôle* : 25 projets accompagnés depuis 2005 (dont le projet CELLPAT), 2 soutenus en 2014, 250 000€ d'aide au fonctionnement versé en 2014 ;
- **le textile** : *Techtera* : 13 projets accompagnés depuis 2005 (dont le projet SOLARCLYM), 1 soutenu en 2014, 75 000€ d'aide au fonctionnement versé en 2014 ;
- **la chimie** : *AXELERA* : 24 projets accompagnés depuis 2005 (dont VALCO2), 2 soutenus en 2014, 100 000€ d'aide au fonctionnement versé en 2014 ;
- **l'image** : *Imaginove* : 16 projets soutenus depuis 2005 (dont SMACS) ;
- **les transports** : *LUTB* : 13 projets accompagnés (ECOBEX) dont 1 en 2014, 60 000€ d'aide au fonctionnement versé en 2014.

3 - Soutenir les entreprises et accompagner l'emploi

De l'accueil au développement, le Grand Lyon initie, accompagne ou soutient les mesures qui permettent aux entreprises de se développer pleinement. Ci-dessous quelques actions illustrant cette volonté :

- le programme « Pépites » qui accompagne les PME de l'agglomération lyonnaise dites « à fort potentiel. 35 entreprises sont labellisées « pépites » ;
- le développement du co-working et du travail nomade avec la mise en réseau de 8 espaces existants qui accueillent 724 co-workers ;
- le réseau LVE (Lyon Ville de l'entrepreneuriat) qui a accueilli 12 000 entrepreneurs en 2014 ;
- le développement d'une économie sociale et solidaire dans le but de favoriser l'entrepreneuriat par les services d'amorçage et les coopératives d'activité. En 2014, 35 entreprises ont été consolidées, 760 équivalents temps plein dont 424 en insertion ont été créés et consolidés ;
- la mise en place d'une plateforme de mobilité pour les publics en insertion professionnelle ;
- l'intégration de clauses d'insertion dans le cadre des marchés publics pour la construction du Grand Stade ;
- le développement du projet Axel'One (inauguration de Axel'one PMI et d'un nouveau bâtiment Axel'One PPI, maîtrise d'ouvrage pour la construction d'Axel'one Campus) ;
- le soutien à l'emploi avec 80 nouvelles entreprises implantées et 1 900 emplois créés ;
- le fait de favoriser la croissance des PME en adhérent à l'association « Pacte PME » ;
- des implantations majeures sur cette année 2014 (Pôle de service à Limonest, SANOFI et STEF à Gerland, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes à Part-Dieu).

4 - Accroître l'activité et la visibilité du territoire

Avec des événements et des structures au rayonnement international, le Grand Lyon s'affirme comme un territoire dynamique et attractif. Ainsi, le rapport met en avant certaines activités afin de démontrer dynamisme :

- « Lyon French Tech » : French Tech est un mouvement de mobilisation collective pour la croissance et le rayonnement des start-up numériques françaises. L'objectif est de positionner la France sur la carte mondiale des principales nations numériques. La Ville de

Lyon a pu être labellisée grâce à ces 7 000 entreprises, 42 000 emplois et 600 événements numériques ainsi que ces 600 formations universitaires ;

- l'édition 2014 du Blend Web Mix a accueilli 1 361 visiteurs (+70% par rapport à 2013) ;
- 35 000 personnes et 55 conférences, débats et expositions à JECO 2014 ;
- présence du Grand Lyon lors des salons nationaux et internationaux de l'immobilier d'entreprises ;
- un appui conforté envers l'enseignement supérieur (création de la COMUE [communauté d'universités et d'établissement] qui fédère 11 universités, les grandes écoles de Lyon et de Saint-Etienne et le CNRS, consolidation du projet stratégique Lyon Tech La Doua, livraison du bâtiment de l'IUT Lumière à Bron et maîtrise d'ouvrage de la résidence pour chercheurs de l'institut d'études avancées de l'école normale supérieure) ;
- poursuite du projet de réaménagement de la Part-Dieu ;
- lancement de « L'appel des 30 » à destination des industriels et de ses opérateurs en immobilier d'entreprises pour l'accueil de nouvelles activités dans la Vallée de la Chimie ;
- Lancement du Biodistrict de Lyon-Gerland dans le but de placer la Métropole dans le top 10 des sites majeurs d'implantation d'activités.

5 - Intensifier le rayonnement et la solidarité internationale

Site d'événement culturels majeurs, le Grand Lyon durant l'année 2014 a poursuivi son ouverture en donnant notamment place aux échanges internationaux :

- 16^{ème} Biennale de la Danse : 43 compagnies internationales invitées, 100 600 spectateurs, 300 000 personnes ont assisté au Défilé de 5 000 participants ;
- 210 000 visiteurs aux Journées du Patrimoine 2014 ;
- 142 000 festivaliers au Festival Lumière 2014 ;
- 24 pays européens représentés au Cartoon Movie ;
- 2 000 participants au Lyon City Design Area ;
- le lancement du projet du Nouvel Institut Franco-Chinois ;
- accueil du Congrès International des Bibliothèques (4 000 congressistes en provenance de 130 pays) ;
- lancement d'un nouveau programme d'actions pour Madagascar qui a permis que depuis 2014, 20 000 personnes de plus accèdent à l'eau potable ;
- renforcement du partenariat avec l'Amérique du Nord.

III / Aménager et construire une Métropole tournée vers l'avenir

En matière d'aménagement du territoire, la Métropole assure une intervention publique forte. Les actions menées visent à relier les territoires, aménager et stimuler l'offre de logement, améliorer le cadre de vie tout en protégeant l'environnement mais aussi animer le dialogue et l'échange avec les citoyens.

1 - Relier les territoires

Le Grand Lyon agit pour renforcer le maillage du territoire avec des projets d'infrastructures qui contribuent au développement de nouveaux lieux de vie comme :

- l'ouverture du Pont Schuman (quai de Saône) et réalisation d'une nouvelle avenue et d'un square aménagés Quai de la Gare d'Eau ;
- l'ouverture pour piétons et cyclistes de la Passerelle de La Paix (qui relie la Cité Internationale à Caluire) ;
- la création à Oullins, du pôle d'échange multimodal et d'un éco-quartier, accompagnant ainsi l'arrivée du métro ;
- l'ouverture du Pont Raymond Barre permettant au tramway de relier La Confluence à Gerland-Debourg ;
- la mise en œuvre des projets d'aménagements des voiries autour du Grand Stade.

2 - Aménager, stimuler l'offre de logement

Le Grand Lyon favorise la création d'une offre d'habitat variée et équilibrée, neuve et rénovée sur l'ensemble des communes afin d'accompagner la croissance démographique du territoire et faciliter l'accès au logement de tous les habitants. Cette volonté se traduit à travers :

- la publication de 3 documents : *La Revue, Les chiffres clefs, Réflexion, échange et proposition* à l'occasion du 75^{ème} Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat ;
- le développement d'un outil statistique pour le fichier commun de la demande afin de compter et mesurer les profils des demandes actives et satisfaites ;
- la volonté de faciliter l'accès au logement neuf dans le cadre du Plan 3A avec 119 programmes immobiliers répartis sur 23 communes, mais également 8 340 logements neufs construits et 440 logements éco-rénovés au niveau BBC ;
- la prolongation d'une année de concertation pour le PLU-H ;
- 6 nouveaux projets urbains partenariaux dont Darcieux-Collonges à Saint-Genis-Laval ;
- la poursuite de la phase de construction à La Confluence (Esplanade François Mitterrand, Hikari...)
- la poursuite de la métamorphose de Carré de Soie.

3 - Améliorer le cadre de vie, protéger l'environnement

En préservant et en valorisant le patrimoine naturel et les espaces agricoles de son territoire, le Grand Lyon assure une qualité de vie urbaine, tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution. Ainsi, la Communauté urbaine a finalisé et initié lors de l'année 2014, plusieurs projets :

- la réouverture après 3 ans de travaux du Parc du Vallon (La Duchère) : 11 hectares d'espaces verts ;
- l'ouverture du Centre Iloz au Parc de Miribel Jonage qui pourra accueillir près de 12 000 scolaires par an ;
- le lancement des études de préfiguration dans le cadre de l'appel à projet du laboratoire d'excellence « Intelligence des mondes urbains » ;
- l'utilisation dans les réaménagements, des arbres climatiseurs ;
- l'ouverture de l'aire de jeux aux enfants du Parc Blandan ;
- la poursuite des aménagements des rives de Saône : livraison de la Promenade du défilé (continuité piétonne de 11km du cœur de Lyon à l'ancienne écluse de Caluire) et l'ouverture de la promenade de Fontaine ;
- le début des concertations et des aménagements pour réduire le bruit et la délinquance dans certains quartiers.

De plus, le Grand Lyon a rejoint le réseau des 19 EcoCités. 11 actions ont été retenues pour un cofinancement estimé à 20 Millions d'euros.

Enfin, concernant l'application Grand Lyon Nature, l'année 2014 a compté près de 15 000 téléchargements.

4 - Animer le dialogue public et l'échange avec les citoyens

Soucieux de mettre l'habitant au centre de l'action publique, le Grand Lyon favorise les débats, la concertation, et la participation citoyenne, afin de stimuler l'élaboration de projets partagés, en phase avec les mutations de la société, ses attentes et ses besoins.

Ainsi, le Grand Lyon a mis en place durant cette année les « Rencontres de l'engagement citoyen ». Sur la même thématique, le Conseil de développement a édité « 40 propositions pour une Métropole inclusive, solidaire et citoyenne ».

IV/ Servir au quotidien une ville durable

Parce que les Villes sont à l'origine des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, elles sont en premières lignes pour relever le défi écologique. Ainsi, à travers 4 axes, le Grand Lyon les aide à relever cette mission.

1- Anticiper les nouveaux modes de déplacements

Le Grand Lyon développe des dispositifs innovants de mobilité urbaine et des modes de transports doux au profit d'un partage plus équilibré de l'espace et d'une plus grande fluidité des circulations, pour un cadre de vie apaisé.

Ainsi, lors de l'année 2014, le Grand Lyon a mis en œuvre :

- plusieurs journées d'actions : une journée pour la mobilité, le premier challenge éco-conduite, le challenge mobilité ;
- un nouveau service Optimod'Lyon qui permet aux usagers de choisir leurs modes de déplacements le plus adaptés à leurs parcours selon le trafic en temps réel ;
- l'étude d'une possible logistique urbaine fluviale.

La Communauté urbaine a également expérimenté le système des livraisons silencieuses en Ville mais aussi renforcé des offres d'autopartage (Bluely, Sunmoov et Citiz LPA).

De plus, cette année 2014 a vu 15 000 inscrits au site internet de covoiturage et a été une année record pour la location des Vélo'V (8,3 millions soit + 13% par rapport à 2013).

2 - Améliorer le cadre de vie des habitants

Sur tous les territoires de l'agglomération, le Grand Lyon intervient au quotidien afin de construire un environnement urbain qualitatif, rénové, végétalisé et convivial.

Ainsi des nouveaux aménagements ont vu le jour dont :

- la livraison de la Place des Barolles à Saint-Genis-Laval ;
- la livraison de la Place des Tapis (Lyon 4) ;
- le réaménagement du centre-bourg (Francheville) ;
- la livraison de la première tranche de la rue Garibaldi et le début de la première phase des travaux cours Emile Zola.

3 - Protéger et valoriser les ressources

Le Grand Lyon conduit une démarche ambitieuse d'optimisation de l'utilisation de l'eau et de l'énergie, afin de garantir aux habitants un niveau de service performant, tout en préservant l'environnement et en maîtrisant les coûts. Il a ainsi mis plusieurs actions en place :

- dans le cadre de la gestion de l'eau : production et distribution d'eau potable en délégation de service publique à Véolia, l'inauguration d'une station de traitement des eaux usées, le renouvellement de la triple certification QSE pour la direction de l'eau, l'approbation du schéma général d'assainissement, le soutien au projet multimédia Méli Mélo pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion de l'eau ;
- une meilleure gestion des réseaux et des énergies avec le suivi de la production d'énergie renouvelable de 4 centrales photovoltaïques, l'optimisation de la maintenance des feux de circulation (47% d'énergie économisés), la rénovation des chaufferies urbaines, le lancement des projets MADS et SMILE ;
- au niveau du patrimoine arboricole : 3 000 arbres plantés en 2014 ;
- au niveau de la sensibilisation : une exposition et des observateurs de la nature en ville, relais auprès des agents des 4 protocoles ;
- au niveau de l'agriculture : 3 nouveaux projets soutenus dans le cadre du PSADER.

4 - Se mobiliser pour une ville propre

Le Grand Lyon œuvre au quotidien pour garantir la qualité des espaces publics, réduire les déchets, mieux recycler les matières premières, et sensibiliser les usagers (habitants, commerçants, communes) à la coproduction d'une ville propre :

- actions de sensibilisation : soutien (logistique et communication) aux manifestations labellisées « Faites de la Propreté » ;
- création de 2 nouvelles déchetteries (Grigny-Chantelôt et Caluire-et-Cuire) ;
- expérimentation avec la mise en fonction de triporteur électrique pour les agents de nettoyage ;
- actions de solidarité : participation des communes (29) au Trophée du verre qui ont pu reverser 79 910€ à la Ligue contre le Cancer.

En conclusion la Communauté urbaine a fait preuve de dynamisme durant cette année 2014, et avec la Métropole, ces actions s'inscriront dans une continuité tout en allant plus loin grâce notamment au rapprochement des compétences.